

# Quelques notes sur Freud

## la question du groupe et la psychanalyse

René KAËS

Laboratoire de psychologie clinique,  
Université de Lyon II.

Relire Freud à partir de l'expérience psychanalytique du groupe mobilise au plus haut point et comme au second degré l'ambivalence de l'identification au fondateur de la psychanalyse : non seulement il s'agirait d'être et de n'être pas là où il fut et ne fut pas ; mais aussi, être psychanalyste dans un groupe, dans un dispositif de travail sensiblement différent de celui de la cure, c'est nécessairement pour des psychanalystes freudiens, être pris dans l'ambivalence, les hésitations et les contradictions de Freud à propos du groupe. Soutenir cette contradiction, tenter de travailler sur la marge où se nouent l'attrait et le refus du groupe conduit à interroger le rapport de Freud et du groupe à travers l'invention et l'institution de la psychanalyse. C'est, une fois encore, relancer cette question : la psychanalyse, à quelles conditions, pour quoi et comment est-elle possible ? et celle-ci, plus précise : la psychanalyse a-t-elle à entretenir un quelconque rapport avec une situation de groupe, et un dispositif groupal de travail psychanalytique ?

Je n'exposerai pas ici les réponses données jusqu'à présent à ces interrogations. J'esquisserai plutôt quelques réflexions sur certains aspects de cette question du groupe pour Freud, en l'inscrivant dans le cadre plus large d'un travail en cours sur l'expérience groupale de Freud, pour autant que ce point de vue présente l'intérêt d'éclairer certaines conditions constitutives de l'invention et de l'institution de la psychanalyse, et de faire apparaître alors quelques aspects de la pensée freudienne.

1. L'expérience groupale de Freud se développe sur deux arrière-fonds qui contribuent à faire de lui cet être-frontière (ou de frontière, *Grenzwesen*) dont il fera du Moi un prototype, à côté d'autres formations intermédiaires : le rêve, le symptôme, le médiateur, le groupe familial. L'un de ces arrière-fonds est socio-culturel. Freud naît et vit ses premières années dans l'Europe des frontières centrales et orientales, au cœur des rencontres et des affrontements de classes, de cultures, de langues et de religions. Il vit la vie des minorités et des générations montantes, c'est-à-dire qu'il est membre d'un groupe pour lequel se différencier, affirmer son originalité et son identité est tout aussi vital que manifester son adaptati-

on à des situations nouvelles et sa capacité de coopération sociale.

Un second arrière-fond, familial, vient redoubler certains caractères du premier. Les biographes de Freud ont souligné l'intrication des groupes familiaux et, dans la famille de Freud, des générations. D. Anzieu a rapporté à ces spécificités certaines caractéristiques des découvertes freudiennes, et notamment sa conception de la seconde topique en termes de relations de groupe. La place de Freud dans sa fratrie a moins retenu l'attention des biographes : aîné (par rapport à sa mère) de six enfants, Freud eut le souci jusqu'à l'obsession d'être le premier dans l'amour de sa mère et de maintenir sa primauté héroïque dans le groupe : il se veut premier dans la découverte (il rate évidemment les premières), premier dans la fondation ; l'histoire de ses ruptures (avec Fliess, Adler, Jung) est de ce point de vue celle de ses revendications d'être le premier devant ceux qui lui en disputaient la place. Sa théorie de la connaissance gardera la marque de cette question de l'intrus, du rival, et de l'interrogation qu'il suscite quant au désir de la mère. Sa position d'aîné ne le marque pas seulement dans son désir de primauté et dans ses rivalités : elle accentue chez lui le sens de la responsabilité (1).

Cette expérience groupale primitive laisse sa trace profonde dans son intérêt pour les formations de groupe, pour les figures groupales héroïques et originaires ; elle oriente sans doute sa fondamentale ambivalence dans sa pratique institutionnelle et groupale : il fonde différentes institutions psychanalytiques, mais prend garde de se placer à leur tête, maintenant ainsi sa position intemporelle de fondateur ; il sait trouver dans le groupe restreint du mercredi, puis du Comité, un appui pour sa pratique, un soutien et un filtre pour ses idées, mais il sait aussi soutenir et stimuler ou rejeter et mépriser

(1) Sur cette question, encore peu étudiée, des rapports entre la position dans la fratrie et l'investissement du groupe, cf mon étude sur les imagos et les complexes fraternels dans le processus groupal (1978) ; cf aussi l'étude, reproduite plus loin, de B. Brusset (1981) sur le transfert fraternel et le groupe.

« sa bande », négocier des compromis, sauvegarder des alliances, défendre l'orthodoxie et l'intégrité de son corps-groupe, trouver les exécuteurs des procès et des exclusions, reconnaître les talents ouvertement quand c'est possible, secrètement quand c'est nécessaire. A lire sous cet angle les biographes de Freud, ses correspondances, les Minutes de la Société Viennoise, on voit se dessiner le portrait d'un Freud mobilisé par toutes les jouissances, les angoisses et les désillusions d'un fondateur et d'un animateur de groupe, rompu à la pratique du pouvoir, doté d'une capacité de comprendre ce qui se trame et se dénoue dans un groupe. Il saura d'ailleurs, au cours du voyage en Amérique par exemple, et bien avant les Surréalistes, utiliser la dynamique de la chaîne associative groupale pour le récit et l'analyse des rêves individuels, pour la circulation et la fomentation des idées nouvelles.

2. Qu'il existe un modèle groupal de l'appareil psychique et de certaines des formations du psychisme n'implique pas nécessairement l'existence d'un point de vue freudien qui penserait le psychisme organisé et fonctionnant comme groupalité. On peut faire la différence entre le recours chez Freud à un modèle analogique du groupe, et une conception plus radicale, anasémique (2), qui intègre, soit dans la genèse soit dans les effets d'une formation psychique, une organisation et une fonction groupales.

Mon point de vue est que Freud n'a pas conçu seulement par analogie anthropomorphique la seconde théorie de l'appareil psychique sur le modèle des relations interindividuelles au sein d'un groupe (D. Anzieu, 1966 ; J. Laplanche, J.B. Pontalis, 1967). Une telle perspective ramène le modèle groupal à un avatar des modèles de l'appareil psychique ( électrique, optique, mécanique ) ; or il y a dans la pensée freudienne un rapport plus radical et plus ancien au groupe et à la groupalité. Il ne suffit pas de noter que le modèle groupal est présent dès la première topique, il soutient en fait la pensée de Freud dès ses premiers écrits et il sous-tend toute l'œuvre, non seulement comme un modèle analogique (une métaphore) mais comme une dimension même de la psyché et de certaines de ses formations.

On peut en effet distinguer dans la pensée de Freud trois sortes de relations à la groupalité.

La première est une référence directe à une forme groupale d'organisation et de fonctionnement psychiques. Cette référence est donnée dès les *Etudes sur l'hystérie*, à propos des identifications (des) hystériques, elle devient centrale dans la première conception de l'identification (« la pluralité des personnes psychiques » en constitue le fait essentiel) ; elle est reprise dans la *Traumdeutung* à propos des personnes-conglomérat et ultérieurement à propos des identifications multiples et des personnalités multifaces. J'ai développé ce point de vue dans une étude récente (Kaës R., 1982).

La seconde référence manifeste une compré-

hension de processus ou de formation psychique selon soit un modèle groupal (l'appareil psychique, la chaîne associative, les fantasmes originaires), soit un scénario groupal (le jeu de la bobine), soit une construction groupale (l'étayage du Moi, la formation du Surmoi, le narcissisme).

La troisième référence freudienne à la groupalité est la plus connue : elle se développe dans ce qu'il est convenu d'appeler la psychanalyse appliquée, à travers l'analyse de formations collectives, institutionnelles et groupales (*Totem et Tabou*, *Psychologie des masses et Analyse du Moi*, *Moïse et le monothéisme*). Le groupe n'est pas seulement le cadre de la mise à l'épreuve des propositions freudiennes sur le complexe d'Oedipe, l'identification, les fonctions du Moi et du Surmoi, la capacité organisatrice des fantasmes originaires, le rapport du mythe et du fantasme ; il est le terrain sur lequel se forment les hypothèses et les théories du psychisme qui vont être mises à l'épreuve dans la pratique de la cure. La psychanalyse n'est pas ici « appliquée » au groupe et à l'institution : elle se poursuit sur l'un des champs d'où dérivent, par étayage, des formations psychiques fondamentales. La groupalité est une dimension du psychisme lui-même.

Il est aisé, une fois cette dimension relevée, de rapporter cette conception freudienne du psychisme à l'expérience groupale originare de Freud, à ce qui va le conduire à inventer la psychanalyse dans la structure inconsciente universelle d'un groupe familial prototypique. Est-ce cette même expérience, élaborée en connaissance de l'Inconscient, qui va le conduire à exprimer des réserves reçues traditionnellement comme décisives à l'égard du groupe en tant que dispositif du travail psychanalytique ?

3. Au cours du voyage aux Etats-Unis, T. Burrow est présenté à Freud, avec lequel il projettera de faire une analyse. Freud s'opposera aux idées de Burrow sur la possibilité de développer une méthode de psychanalyse de groupe. Il écrira tout aussi nettement, en 1916, dans les leçons de *l'Introduction à la Psychanalyse* (G.W. XI ; trad. fr. 1962) que « le traitement psychanalytique ne supporte pas d'auditeur », pour la raison principale que les échanges de paroles entre « l'analysé et le médecin » se rapportent à « ce qu'il y a de plus intime dans la vie psychique du malade, à tout ce que, en tant que personne sociale autonome, il doit cacher aux autres et enfin à tout ce qu'il ne veut pas avouer à lui-même, en tant que personne ayant conscience de son unité ». (trad. fr., p. 8). Plus loin, associé à des considérations sur le cadre de la cure et la compétence de l'analyste, l'énoncé est encore plus péremptoire : « Cet excellent moyen est naturellement utilisé toujours seulement pour

(2) Cf la notion d'anasémie, relative à l'élaboration des concepts psychanalytiques, telle qu'elle est exposée par N. ABRAHAM, *l'écorce et le moyen*, Paris, Aubier, Montaigne, 1978, pp. 203-599.

une personne individuelle, jamais pour tout un amphithéâtre » (G.W. XI, 12 ; la traduction française de S. Jankelevitch donne ici : « Il va sans dire que cet excellent moyen ne peut toujours être utilisé que par une seule personne, et ne s'applique jamais à une réunion de plusieurs » (1962, p. 10).

A plusieurs reprises Freud exprimera des réserves sur la méthode et sur les concepts qui permettraient d'appliquer la psychanalyse aux ensembles sociaux et culturels. La conclusion de *Malaise dans la Civilisation* (1929) est à cet égard fort intéressante. Après avoir montré que le « *Kultur-Ueberich* » (« Surmoi de la Communauté civilisée », ou « Surmoi collectif », trad. fr. 1971, p. 103) s'organise et fonctionne comme le Surmoi de l'individu, et après avoir envisagé l'idée de névroses de civilisations auxquelles pourraient s'appliquer « des propositions thérapeutiques, prétendant à bon droit offrir un grand intérêt pratique » (ibid, p. 105), Freud recommande la prudence : « Mais il faudrait, écrit-il, procéder avec beaucoup de prudence, ne pas oublier qu'il s'agit seulement d'analogies, et qu'enfin non seulement les êtres humains, mais aussi les concepts ne sauraient être arrachés sans danger de la sphère dans laquelle ils sont nés et se sont développés » (ibid, p. 106). Outre la prudence, ce qui retiendrait Freud de cette tentative (ni absurde, ni stérile), c'est en l'occurrence l'absence de point de repère utile pour démarquer la différence diagnostique entre la névrose et la normalité de l'environnement ; c'est aussi l'absence de l'autorité nécessaire pour imposer la thérapeutique adéquate.

Ces deux réserves de Freud (1916 ; 1929) sont de nature différente, et elles servent de base aujourd'hui encore à la critique du principe d'un travail psychanalytique en groupe. La première se rapporte à la nécessité de préserver intacts le dispositif et le cadre de la cure-type en ne donnant pas de prises supplémentaires aux mécanismes de défense et au Surmoi. La seconde se rapporte à une situation et à des enjeux fort différents : il s'agit ici de la possibilité de constituer un objet théorique et pratique pour la psychanalyse lorsqu'elle aborde des formations collectives constituées en tant que telle. L'attitude de Freud demeure ouverte dans ce cas, mais c'est aussi la question la plus difficile à penser et à traiter. La première, au contraire, ne suscite pas de telles réserves et les expériences faites du temps de Freud et à son su (T. Burrow, A. Adler, P. Schilder) montrent que les obstacles méthodologiques ou défensifs contre la pratique psychanalytique en situation de groupe peuvent être levés partiellement. En fait, ce que Freud écarte du champ de la pratique psychanalytique, c'est qu'elle puisse être utilisée pour tout un amphithéâtre (*niemals für ein ganzes Kolleg*), c'est-à-dire être dispensée de manière à la fois collective et *ex cathedra* (magistrale) comme ses auditeurs pouvaient le croire à suivre ses leçons (3). Que la psychanalyse soit praticable toujours pour une personne singulière

(*immer nur für eine einzelne Person*) ne préjuge catégoriquement pas, dans le contexte de cet énoncé, du cadre dans lequel elle doit être pratiquée. L'histoire de la psychanalyse est aussi celle de ses aménagements techniques, et des errances qui y sont inévitablement associées.

Quoi qu'il en soit des raisons qui pourraient rendre compte de cet écart, ou de cette contradiction, entre la position théorique et la position praxéologique de Freud à propos du groupe, il reste que les psychanalystes qui travaillent à un projet psychanalytique praticable « toujours seulement pour une personne singulière » s'exposent à la réprobation freudienne et peuvent tout à la fois se sentir soutenus par sa compréhension psychanalytique groupale du fonctionnement psychique.

4. Dans ce débat difficile, souvent évité, sur une question qui dévoile pour tout psychanalyste un aspect de sa relation à Freud, au groupe freudien et à l'institution psychanalytique, un chantier de recherches est ouvert et des interrogations plus précises peuvent être formulées, des acquis peuvent être exposés qui cernent mieux le probable, les impasses, les extensions possibles.

La pratique du travail psychanalytique dans le dispositif groupal, soumis aux exigences de la règle fondamentale, a obligé les psychanalystes à en définir les conditions de possibilité et à en différencier les formes. Un débat central, de ce point de vue, est celui qui distinguerait les conditions de possibilités selon que la demande est celle d'individus en tant que tels, ou de groupements constitués en tant que tels : familles (4), institutions (5). Le travail de théorisation a pu aussi mettre en évidence soit le fonctionnement spécifique, en situation de groupe, de formations psychiques déjà connues par l'exercice de la cure, soit celui de formations psychiques spécifiquement mobilisées en situation groupale et non repérées comme telles dans la cure. Certains de ces résultats peuvent être compris comme mettant en évidence le bien-fondé des *conceptions* groupales du psychisme esquissées par Freud. Enfin, le travail clinique a pu commencer à préciser quels types de demandes et quelles sortes de modifications de l'organisation psychique peuvent être prises en compte dans la mise en œuvre d'un dispositif groupal.

Mais la pratique psychanalytique groupale a aussi mis à jour certaines limites ou certaines difficultés, encore peu travaillées dans la clinique et dans la théorie :

par exemple, la question centrale de la sexualité et notamment de l'*homosexualité* — en tant qu'elle est dite par Freud la forme du lien sexuel qui fonde le lien et les sentiments so-

(3) Son « séminaire ».

(4) Sur ce sujet, cf A. RUFFIOT, A. EIGUER et coll. (1981) et J.J. BARANES (1982).

(5) Sur cette question, cf la récente thèse de J.P. VIDAL (1982).

ciaux — n'est guère mise au centre de la réflexion, voire de l'analyse du processus groupal, si l'on en juge par la quasi inexistence des publications sur ce sujet.

Ce n'est pourtant pas là un aspect mineur du fonctionnement groupal et, de ce fait, de la relation des analystes à Freud (ou à qui s'en prétend l'héritier) et au groupe et à l'institution psychanalytiques.

Ce n'est pas non plus un aspect mineur de la pratique psychanalytique que de reconnaître la dimension *paradoxe* qui régit sa relation à l'institution : tout à la fois, il n'y a pas de psychanalyse possible sans procès de symbolisation dont l'institution s'instaure la condition dans le statut du tiers-garant, et pas de psychanalyse sans déliement des modèles d'identification et d'assignation, sans meurtre des imagos, sans contestation des positions et de figures idéales, à l'analyse de quoi l'institution et le groupe institué, par définition, ne donnent pas accès. Le groupe et l'institution semblent à la fois impossibles et nécessaires pour le fonctionnement psychanalytique ; toutefois la non-analyse de ce qu'ils rendent effectivement possible, mais aussi de ce qu'ils épargnent, de ce qu'ils fixent ou retiennent, maintient la barre du refoulement ou du déni sur la relation entre la théorie de la psyché et les conditions de son expérience dans le cadre de la cure, et sur la pensée de Freud concernant la groupalité.

Fort heureusement, le refoulé fait retour, et il ne suffit pas, on le sait, de fustiger les « effets de groupe » (6) pour s'y soustraire, *a fortiori* pour éviter de les manipuler. La question n'est pas simple : que devient le rapport au groupe quand ce rapport est analysé ? A quelles conditions peut-il l'être ? Et analyser quoi, et qui ? Et si le prix du fonctionnement de l'analyse dans le cadre de la cure était celui d'une certaine impasse sur la connaissance de l'Inconscient dans le groupe, dans l'institution ? Et si c'était là soulever le voile de la fondation, de la violence qui la creuse ?

L'expérience psychanalytique groupale confronte à cette vérité que Freud avait pressentie comme celle de toute institution et de tout groupe lorsqu'il reprit et développa, après Schopenhauer, la parabole des porcs-épiques, l'année même des dissensions et des querelles au sein du Comité.

L'ambivalence de Freud à l'égard du groupe s'éclaire, en partie, aux résultats de l'expérience psychanalytique groupale : plutôt que le travail de l'analyse — ce qui ne peut être le fait que du sujet singulier — ce qui est soutenu par le groupe c'est la suture, c'est la synthèse ; les remarquables propriétés anti-dépressives du groupe l'attestent, et les éléments qui y contribuent sont aujourd'hui mieux connus : l'illusion groupale, la construction de la position idéologique et du corps groupal narcissique sont des formations défensives établies en commun, de même que la différenciation de certaines fonctions institutionnelles ou groupales sont *utilisées* dans le clivage défensif contre les anxiétés psychotiques. De ce point de vue, le groupe, l'institution sont, d'ordinaire, des formes, des scènes et des appareils à contenir, transposer, transférer, gérer des formations psychiques qui, momentanément ou généralement dans les mouvements des rapports du sujet au monde, doivent pour des raisons proprement psychiques être ainsi traitées : par prothèse, par étayage, par dérivation. Ce qui se lie ainsi dans les groupes, ce qui fait du sujet singulier un être de parole et un être de groupe — un sujet singulier-pluriel — mérite d'être analysé, dans un dispositif adéquat. La clinique, la méthode et la théorie psychanalytique en sont tributaires.

(6) Deux assertions de Lacan les caractérisent : « ... le discours psychanalytique (c'est mon frayage) est justement celui qui peut fonder un lien social nettoyé d'aucune nécessité de groupe » (1973, p. 31) et « ... je dirai que je mesure l'effet de groupe à ce qu'il rajoute d'obscénité imaginaire à l'effet de discours » (ibid).

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANZIEU (D.). — 1966. Etude psychanalytique des groupes réels. *Les Temps Modernes*, 242, 56-73, repris in ANZIEU D., 1975.
- ANZIEU (D.). — 1975. *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod ; nouv. édit. refondue, 1981.
- BARANES (J.J.). — 1982. Les chemins de traverse. Fonction parentale et activité de pensée. *Psychanalyse à l'université*, VII, 2B, 437-453.
- BRUSSET (B.). — 1981. Transfert fraternel et groupe, in : SOULE M. (édit.). *Frères et sœurs*. Paris, les Editions Sociales Françaises, p. 113-140.
- FREUD (S.). — 1916. *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, G.W. XI ; trad. franç. : *Introduction à la psychanalyse*. Paris, Payot (1962).
- FREUD (S.). — 1929. *Das Unbehagen in der Kultur*, G.W. XIV, 421-506 ; trad. franç. : *Malaise dans la Civilisation*, Paris, PUF (1970).
- KAES (R.). — 1976. *L'appareil psychique groupal. Constructions du groupe*. Paris, Dunod.
- KAES (R.). — 1978. Imagos et complexes fraternels dans le processus groupal. *Le groupe familial*, 83, 72-78.
- KAES (R.). — 1982. Identification multiple, personne collective, Moi groupal. *Bulletin de Psychologie* (infra).
- LACAN (J.). — 1973. L'Étourdit. *Scilicet*, 4, 5-52.
- RUFFIOT (A.), EIGUER (A.) et coll. — 1981. *La thérapie familiale psychanalytique*. Paris, Dunod.
- VIDAL (J.P.). — 1982. *Conditions d'un travail psychanalytique dans les groupes institutionnels*. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Université de Provence.